

Gwenaëlle TROUDE

Avocate
Master Droit et Gestion de la Presse
écrite (IEP Rennes)
Master Conseil et Contentieux des
Personnes Publiques (Rennes I)

**Activité dominante
Droit Public**

MIEUX
VOUS CONNAITRE

POUR

MIEUX
VOUS DÉFENDRE
ET
VOUS CONSEILLER

6, place des Arcades
35510 Cesson-Sévigné

Tél. : 07 81 22 75 05

contact@avocat-troude.fr

N° SIRET : 481 228 104 000

Membre d'une association agréée, le
règlement des honoraires par
chèque est accepté

Monsieur Philippe Salaün
Adjoint à l'urbanisme
Madame Lucie AUGEREAU
Responsable de l'urbanisme
Place Georges Le Cornec
BP 88015
35580 GUICHEN

Cesson-Sévigné, le 6 juin 2023

N. Réf. : 06023 Monsieur et Madame ANDRE / Monsieur PHILIPPE

V. Réf. :

"Révision générale n°2 du PLU Guichen : avis d'enquête publique" :
plu@ville-guichenpontrean.fr"

Objet : demande de protection d'un élément du paysage (article L.151-19 et L.151-23 du Code de l'urbanisme)

Madame, Monsieur,

Je suis saisie par monsieur et madame ANDRE, lesquels sont propriétaires des parcelles cadastrées section AB n°178 et 180, sises 12, Rue du Domaine de La Massaye à PONT-REAN (35580).

Sur la parcelle AB 178, existe un rocher lequel délimite leur propriété.



23/09/22 à 16h08



Ce rocher est un témoignage géologique précieux. Pour s'en convaincre, monsieur Hervé REGNAULD, professeur de géologie, à l'université RENNES 2 (Tél : 02.99.14.18.40), amène ses étudiants l'observer, avec l'accord de monsieur et madame ANDRE.

Aussi par la présente, mes clients vous demandent s'il est possible que la commune interdise sa destruction et le protège en tant qu'élément du paysage de la commune de GUICHEN, à l'occasion de la révision générale du PLU.

Par avance, je vous remercie et vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Maître Gwenaëlle TROUDE